

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque Populaire Val de France déploie un dispositif d'urgence et de proximité pour ses clients victimes de dégradations lors des récentes manifestations

St-Quentin-en-Yvelines, le 20 octobre 2026

Face aux nombreuses dégradations survenues en France lors des récentes manifestations, la Banque Populaire Val de France se mobilise pour répondre à l'urgence et accompagner ses clients sinistrés, notamment les commerçants, artisans, entrepreneurs et collectivités. Un ensemble de mesures est déployé en matière d'assurance, de financement et de solutions de paiement, avec un accompagnement adapté à chaque situation.

Les conseillers de la Banque Populaire Val de France, avec BPCE Assurances, sont pleinement mobilisés au sein de leur territoire. Le dispositif prévoit des démarches d'assurance simplifiées ainsi que des solutions de financement et de paiement.

Des démarches d'assurance simplifiées pour les clients professionnels assurés par BPCE Assurances ayant subi des dommages

- **Prolongation du délai de déclaration de sinistre** jusqu'à 30 jours calendaires ;
Nos clients professionnels peuvent effectuer leur déclaration, par simple appel aux numéros suivants :
[Banque Populaire : 0980 986 986](tel:0980986986)
- **Accélération du processus d'indemnisation** en étroite coordination avec les cabinets d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible ;
- **Facilitation du versement d'acomptes** pour faire face aux situations les plus difficiles ;
- **Protection des locaux :**
 - Sécurisation des locaux endommagés
 - Et si nécessaire, prise en charge des frais de gardiennage jusqu'à 72 heures.
- Mise en œuvre d'une assistance psychologique

Un dispositif individualisé pour les clients professionnels et commerçants ayant subi un dommage lors des événements

- **Mise en place d'un prêt express « reprise d'activité »** au taux de 2,5 % jusqu'à 30 000 € sur 3 à 5 ans sans frais de dossier* ;
- **Mise en place d'un crédit-bail express** d'un montant allant jusqu'à 30 000 € bénéficiant d'un loyer privilégié sans marge pour le crédit bailleur et sans frais de dossier* ;
- **Report des échéances de crédit ou des loyers de crédit-bail**, étudié en fonction de la situation de chaque client ;
- **Remplacement en urgence des TPE (terminaux de paiement) détruits et suspension personnalisée des abonnements monétiques.**

En fonction de chaque situation, les conseillers pourront adapter ce socle de mesures afin d'apporter des réponses au plus près des besoins de chaque client.

Pour Bertrand Magnin, Directeur Général de la Banque Populaire Val de France : « Aux commerçants, artisans et entrepreneurs touchés, je veux dire qu'ils peuvent compter sur le soutien, la solidarité et la pleine mobilisation de la Banque Populaire Val de France. Notre priorité est d'apporter à chacun une réponse rapide et adaptée à sa situation. C'est dans ces circonstances que notre mission de banque coopérative de proximité prend tout son sens : écouter, soutenir et accompagner celles et ceux qui font vivre nos territoires »

* Sous réserve d'étude de votre dossier par votre agence

À propos de Banque Populaire Val de France

La Banque Populaire Val de France est une entreprise régionale coopérative présente dans 10 départements, de l'ouest francilien à la Vienne. Elle compte 581 000 clients, dont 184 000 sociétaires, 1 894 collaborateurs et 181 agences et centres d'affaires spécialisés. La Banque Populaire Val de France fait partie du Groupe BPCE, 2^{ème} groupe bancaire en France, qui finance 20% de l'économie française.

Plus d'informations : www.banquepopulaire.fr/valdefrance/

Contacts presse :

Banque Populaire Val de France - Agence Auvray & Boracay

Vanessa Walter : v.walter@auvray-boracay.com – 06 60 05 56 65

Candide Heiz : c.heiz@auvray-boracay.com – 01 58 22 21 13